



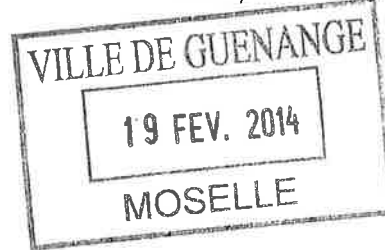
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE

Metz, le 13 février 2014



*Indonone
Bureau Municipal
Info au Conseiller
JF*

Monsieur le Maire,

Vous avez appelé mon attention sur la situation de l'Hôtel de l'Est, place Saint Benoit à GUENANGE.

Selon vos informations, cet hôtel aurait fait l'objet d'une vente et le nouveau propriétaire s'apprêterait à mettre fin à l'accueil des clients actuels pour « transformer » cet hôtel en « hôtel d'accueil pour réfugiés bosniaques ».

Je vous confirme les termes de l'entretien téléphonique que vous avez eu avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à savoir qu'aucun contact n'a été pris avec ce propriétaire.

Cependant, suite à votre courrier, la DDCS a été informée que Mme GERVILLIE a saisi par mail l'association « Lerelaisfomal » qui gère le 115 de sa volonté de procéder à des travaux pour transformer l'hôtel en y prévoyant 27 chambres, une cuisine collective et un logement de gardien, et ce sous réserve de l'engagement préalable du 115 à conventionner l'hôtel pour l'accueil des demandeurs d'asile.

Comme il se doit, l'association « Lerelaisfomal » a indiqué à l'intéressée que son travail ne consistait pas à développer une offre nouvelle de capacités hôtelières d'hébergement mais uniquement à mobiliser les capacités existantes, et à l'évidence uniquement en cas de nécessité de mise à l'abri des personnes les plus vulnérables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Nacer MEDDAH

Monsieur Jean-Pierre LA VAULLE
Maire de GUENANGE
Conseiller Général de la Moselle
Place de l'Hôtel de Ville
57310 GUENANGE